

Nord vaudois-Broye



Patrick Sims présentera ce week-end sa dernière création, «La valse des hommelettes». «Il y a une ambiguïté, quelque chose de fascinant, lorsqu'un simple assemblage d'objets devient vivant», explique cet artiste hors pair. J.-P. GUINNARD

Le fascinant univers de Patrick Sims à Payerne

Marionnettes
Le génial Américain peaufine son prochain spectacle au Mini-Théâtre. Rencontre sur le fil

Christian Aebi

Dans son monde imaginaire, c'est un dieu ou un sorcier. Comment désigner autrement quelqu'un capable de faire vivre des objets inanimés? Du bout de ses doigts qui peuvent faire danser n'importe quelle matière, Patrick Sims fait naître d'étranges et fascinantes créatures à qui il insuffle une âme. «La marionnette donne plus de liberté qu'un comédien. Elle est affranchie de l'ego, dit-il en se lissant la barbe. Dès qu'un objet se met en mouvement, lorsqu'il prend l'apparence de la vie, il se connecte instantanément au public. L'émotion est directe, ça relève de l'instinct.»

Avec sa troupe (Les Antliaclasses), cet Américain de 40 ans s'est installé pour deux semaines au Mini-Théâtre de Payerne pour peaufiner sa dernière création: *La valse des hommelettes*. Un spectacle pour enfants très librement inspiré des contes de *Lutins* de ses frères Grimm. Le spectacle se joue dans une hor-



Un lutin squelettique aussi facétieux qu'inquiétant. LDD



Maître Lapin coiffé de bois de cerfs... LDD



Mamma Oiseau et son oisillon, un coucou. LDD

Bio express

Né dans le Vermont (USA) en 1975, Patrick Sims a découvert sa passion lors de ses études de cinéma et d'animation. A 20 ans, il rejoint le célèbre Bread and Puppet Theater (USA), étudie ensuite le théâtre d'ombres à Java et entame un doctorat à Dublin sur la pataphysique de la marionnette. Installé en France, il dirige durant cinq ans la troupe Buchinger's Boot Marionettes (Marseille). En 2010, il fonde Les Antliaclasses avec la comédienne Josephine Biereye, costumière, factrice de masques et de marionnettes. On leur doit trois spectacles originaux: *Hilum*, *Here Lies Shakespeare* et maintenant *La valse des hommelettes*. La troupe sillonne l'Europe et se produira ce week-end à Payerne.

loge géante. Des lutins miniatures se transportent dans le royaume de l'humanité pour y jouer de bons ou de mauvais tours. Patrick Sims écrit, met en scène, interprète: «Je m'inspire des mythes, du folklore, des contes, des fêtes foraines, du surnaturel... Tout cela crée un univers particulier. Mes spectacles sont de son et lumière. Sans texte. A peine une voix off de temps en temps.»

Créatures mutantes

Manipulées par des fils ou des tiges en fer, les marionnettes évoluent en dimensions multiples dans un univers qui tient autant de celui d'*Alice au pays des merveilles* que d'un cabinet de curiosités. *La valse des hommelettes* met en scène une dizaine de marionnettes et quatre grands masques. Autant de créations mutantes entre les humains et les animaux, entre la

réalité et le fantastique. Les yeux bougent, les mâchoires claquent, les ailes battent dans le dos de lutins squelettiques aussi facétieux qu'inquiétants. Patrick Sims emprunte ses techniques à l'automate, à la taxidermie ou à la sculpture pour faire naître ses folles créatures. Elles sont faites d'os d'animaux, de bois, de fer, de tissus ou de poils qu'il façonne et assemble avec malice. «Il y a une ambiguïté, quelque chose de fascinant, lorsqu'un simple assemblage d'objets devient vivant, dit-il. Il n'y a pas besoin de paroles. La gestuelle des marionnettes suffit pour décliner toutes les émotions de la condition humaine.»

La valse des hommelettes

Le 19 novembre à 19 h et le 20 à 11 h au Mini-Théâtre, Payerne. Adultes 25 fr., enfants 15 fr. Rés.: 026 662 15 96. Spectacle du dimanche suivi d'un brunch

Riviera-Chablais

Un élu veut un musée sur l'ex-parcelle Held

Montreux
Emmanuel Gétaz souhaite intégrer un pôle muséal dédié à la musique aux affectations envisagées sur ce terrain stratégique au centre-ville. Le Conseil communal décidera

Avec son grand potentiel de 25 000 m², le projet de réaffectation de l'ex-parcelle de la Menuiserie Held, en plein centre-ville, représente un enjeu de développement d'importance pour Montreux. La Municipalité entend y réunir l'administration communale, dont les services sont actuellement dispersés. Elle veut encore y placer des logements, de standing moyen, des bureaux, et y maintenir la salle de concert du Ned ainsi que le skatepark et près de 200 places de stationnement. Une réalisation en partenariat public-privé dont le coût est évalué pour l'heure à quelque 60 millions de francs.

Tout en admettant ce programme, Emmanuel Gétaz, auteur d'un rapport de minorité, souhaite y intégrer encore la possibilité d'y créer un musée de la musique, art avec lequel la Ville entretient un lien fort. «Une histoire unique au monde», plaide l'élu, qui rappelle que la cité accueillant le Jazz Festival, le Septembre musical et le Montreux Choral a aussi vu naître des titres aussi emblématiques que le *Sacre du printemps* de Stravinski ou encore *Smoke on the Water* de Deep Purple. Emmanuel Gétaz relève encore que les archives du Montreux Jazz Festival, dont la digitalisation est en passe d'être achevée, constituent un patrimoine mondial immatériel reconnu officiellement par l'Unesco.

«Idéalement située à proximité immédiate des transports publics et des hôtels, la parcelle Held est le lieu le plus adapté pour accueillir ce musée de la musique», estime le rapporteur minoritaire. A ses yeux, cet espace renforcerait la compétitivité de l'offre touristique montreuillaise au moment où Lausanne, la région veveysanne, Nyon ou encore Genève développent leur offre muséale. «Pour toutes ces raisons, il me paraît nécessaire de laisser ouverte la possibilité d'intégrer ce musée au programme des affectations de la parcelle Held, conclut Emmanuel Gétaz. Il ne s'agit pas de dire que cet espace est obligatoire, mais que la possibilité existe de l'y intégrer pleinement, après avoir analysé sa pertinence et sa faisabilité.» Pour

l'élu, son action permettra notamment d'éviter que des opposants au projet général proposé puissent invoquer le texte du préavis municipal et le vote du Conseil communal pour bloquer une affectation qui n'aurait pas été listée dans le préavis.

La Municipalité est d'un autre avis: «Malgré sa grande capacité potentielle, le site ne pourra pas satisfaire toutes les attentes. Nous avons déjà dû effectuer une longue pesée d'intérêts avant d'effectuer nos choix, explique Christian Neukomm, municipal. Et, à ce stade, nous n'envisageons pas de placer ce musée sur

«Idéalement situé, le site est le lieu le plus adapté pour accueillir ce musée de la musique»

Emmanuel Gétaz
Conseiller communal

«A ce stade, nous n'envisageons pas de placer ce musée sur la parcelle Held. Mais il y aura d'autres espaces disponibles»

Christian Neukomm Municipal

l'ex-parcelle Held, où les affectations déjà envisagées ne laissent guère plus que 5% de l'espace total libre. En revanche, ce musée pourrait prendre place à d'autres endroits qui seront libérés par les services communaux, à la rue de la Gare 32, à la Grand-Rue 73, à l'avenue des Alpes 18 ou sur la parcelle de l'hôpital, destiné à disparaître. Par ailleurs, est-ce le rôle d'une Commune seule d'initier la création d'un musée de la musique?»

La commission chargée du dossier suit l'Exécutif en s'opposant à la proposition d'Emmanuel Gétaz par 7 voix contre 2. Le dernier mot appartiendra au Conseil communal, en séance mercredi, qui doit se prononcer sur un crédit d'un demi-million de francs pour lancer un concours de mandats d'études parallèles pour cette réaffectation. Le planning prévoit l'établissement d'un plan partiel d'affectation en 2018 et le chantier dès 2021.

Claude Béda



La réaffectation de l'ex-parcelle Held représente un enjeu de développement majeur pour Montreux. CHANTAL DERVEY

L'alouette lulu retarde les éoliennes du Mollendruz

Energie
Cet important projet éolien devait passer en novembre devant les élus. Il devra attendre plusieurs mois

Les douze éoliennes prévues au sommet du Mollendruz vont devoir attendre encore un peu. Les communes concernées par le parc éolien, Mont-la-Ville, La Praz

et Juriens, ont décidé de ne pas soumettre le vote du plan partiel d'affectation à leurs conseils le 17 novembre prochain. En cause, les mesures de compensation pour l'alouette lulu, précieux oiseau sur liste rouge. Ces mesures sont nécessaires pour obtenir le permis de défrichage, préalable à toute opération administrative. Or, il est encore question de «consolider et équilibrer» le plan de protection des alouettes,

selon les mots des promoteurs. Les communes disent pour leur part «ne pas vouloir prendre de risque» face à leurs citoyens et préférer retarder le vote de quelques mois.

Ce n'est pas le premier souci rencontré par ce projet, porté par la société électrique zurichoise EWZ et la Ville d'Yverdon. Lors de la mise à l'enquête du plan d'affectation, les oppositions ont totalisé 450 signatures, indivi-

duelles ou issues d'associations environnementales ou anti-éoliennes. Avant ça, le dossier avait passé un an entre son dépôt auprès du Canton et sa validation préalable par les autorités. S'y était ajoutée une procédure de validation des éoliennes par le Département fédéral de la Défense (DDPS). A en croire nos confrères de *La Région*, une solution technique a finalement été trouvée avec les militaires. **E.L.B.**